



RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITES

ASSEMBLEE GENERALE DU 4 JUIN 2026

1 - Principaux évènements de l'année 2025

1.1 Gouvernance

La composition du Conseil d'Administration n'a pas évolué :

<i>Au 1 janvier 2025</i>	<i>Assemblée Générale du 26 mai 2025</i>	<i>Au 31 décembre 2025</i>
Bernard de Boischevalier, Président	Réélu membre du Conseil, président	Bernard de Boischevalier, Président
Sophie Gallotti	Réélue membre du Conseil	Sophie Gallotti
Véronique Jacob, Secrétaire	Réélue membre du Conseil	Véronique Jacob,
Catherine de Kerret	Réélue membre du Conseil et élue secrétaire	Catherine de Kerret, Secrétaire
Annick Suzor-Weiner	Réélue membre du Conseil	Annick Suzor-Weiner
Philippe Thiébaut, Trésorier	Réélu membre du Conseil et Trésorier	Philippe Thiébaut, Trésorier

Le Conseil s'est réuni six fois au cours de l'année et a traité principalement des sujets suivants :

- relations avec le CAJED
- relations avec l'APPEL
- situation financière
- voyage à Lomé
- lettre d'information
- rencontres avec la Présidente de l'APPEL
- relations avec l'association Médias Ebène

L'assemblée générale s'est réunie le 26 mai 2025, a approuvé les rapports moral et financier et reconduit le Conseil d'Administration. Son compte-rendu a été mis en ligne sur notre site csel.fr.

1.2 Communication

Deux lettres d'information ont été diffusées en avril et octobre.

A cela s'ajoute la mise à jour du site internet et la traditionnelle carte de vœux en fin d'année.

1.3 Voyage à Lomé

Catherine de Kerret a pu se rendre à Lomé début mars 2025. Le compte-rendu de son séjour a alimenté la lettre d'information d'avril et été présenté lors de l'AG de mai 2025.

1.4 Partenariats

Fonds de dotation Revivre

Le Fonds de dotation Revivre a, en septembre 2022, octroyé au CSEL une subvention de 5 000 euros par an sur trois années scolaires destinée à financer les activités du CAJED en faveur des ex-pensionnaires, c'est à dire des plus de 16 ans élèves ou apprentis ainsi que le fonctionnement du Centre d'Ecoute et de Soutien, dans le quartier de Tokoin.

Cette subvention, dont a intégralement bénéficié le CAJED, a donc pris fin au 31 août 2025.

Nous tenons à renouveler ici nos remerciements à Revivre pour leur soutien.

Association Médias Ebène

Comme prévu, la convention conclue fin 2024 avec Médias Ebène pour faciliter la collecte de dons en faveur de l'action « Enfants de la Plage » initiée par l'association Médias Ebène s'est mise en place.

A Lomé, l'association Sympona Zankia a été formalisée et les processus de transferts sont maintenant rodés. Cette association organise des repas mensuels pour les enfants de la plage et soutient quelques apprentis (hébergement, formation).

Nous nous réjouissons de cette collaboration en faveur des enfants défavorisés de Lomé.

ESPPER

Le CSEL, membre de l'association, continue de participer fidèlement aux assemblées générales d'ESPPER.

Le CSEL, prenant en compte le besoin exprimé par le CAJED d'une voiture pour faciliter le travail de son coordinateur a sollicité une subvention d'ESPPER à cette fin, qui a été accordée fin 2025. Les 3 000 € correspondants ont été transférés au CAJED début 2026 et celui-ci s'est engagé à trouver les fonds complémentaires (environ 1 200 €) nécessaires à l'achat d'un véhicule d'occasion.

2 Début 2026

Le Conseil s'est réuni deux fois au premier trimestre pour préparer et évaluer le voyage de la délégation du CSEL à Lomé qui a eu lieu en février et dont la lettre d'information d'avril donne un aperçu.

3 APPEL

Le rapport d'activités 2024-2025 présenté à l'Assemblée Générale de l'APPEL en février 2026 à laquelle le CSEL a participé fournit beaucoup d'indications reflétant la bonne dynamique de l'organisation avec son équipe renouvelée.

Il reste bien évidemment des défis, le moindre n'étant pas la recherche d'un équilibre budgétaire, les recettes de 2025 ayant couvert 75 % des charges. La contribution du CSEL représente 35 % des recettes et couvre 26 % des coûts.

4 CAJED

Le CAJED poursuit ses activités avec le foyer à Davié, l'appui aux ex-pensionnaires et au CES de Tokoin.

Les charges relatives aux enfants du foyer s'élèvent, dans le budget 2026 à 20 529 €, celles des ex-pensionnaires et du CES à 3 372 €, soit un total de 23 901 €. Les investissements sont prévus à hauteur de 1 524 €.

Dans le budget 2026 du CAJED, la contribution attendue du CSEL est de 20 825 €, qui couvrirait alors 87 % des charges.

Les résultats scolaires des pensionnaires sont bons. Quant aux ex-pensionnaires, élèves ou apprentis, les résultats sont plus contrastés.

A noter, dans un souci de réduction des charges, l'inscription faite à la dernière rentrée des enfants à l'école publique.